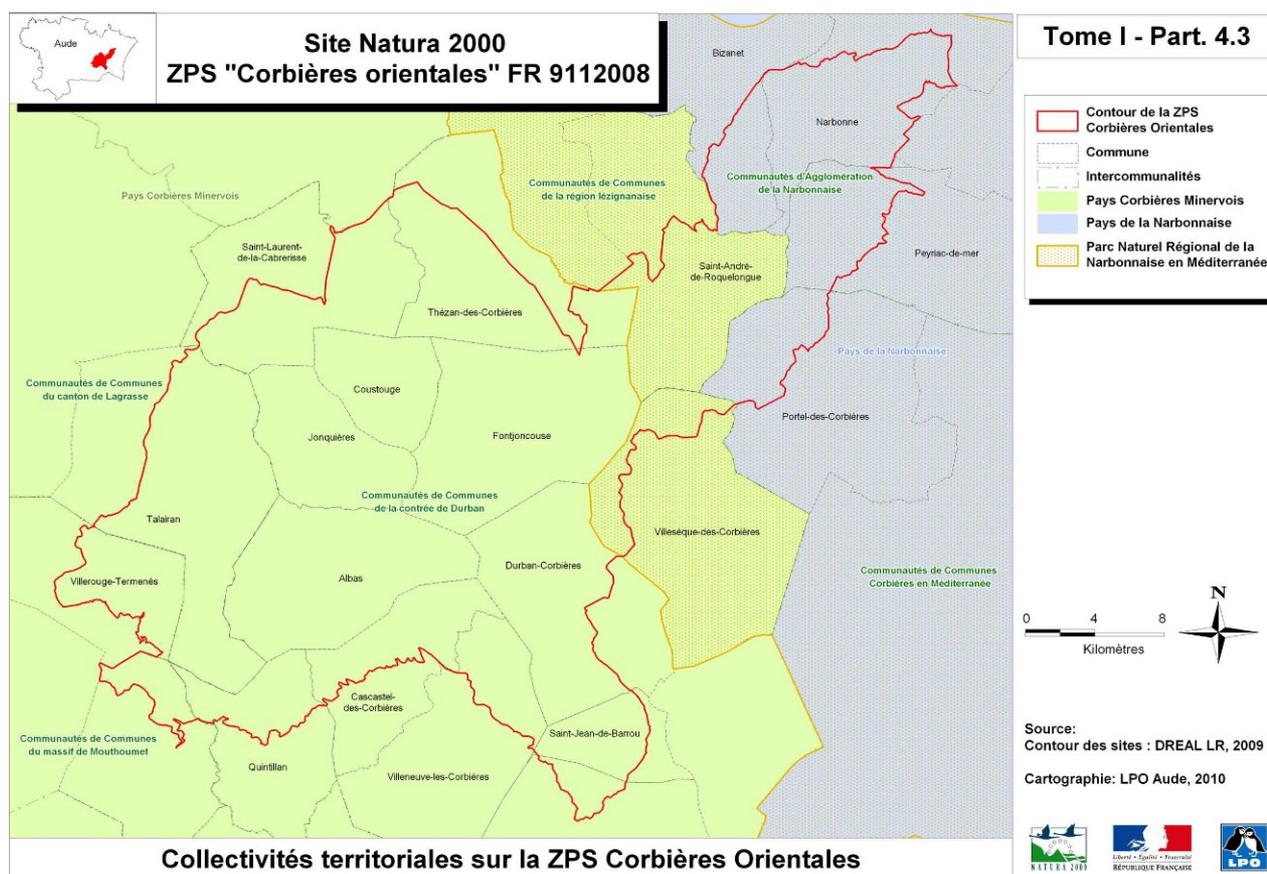


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000 FR 9112008 – ZPS Corbières Orientales



<http://natura2000.ecologie.gouv.fr/sites/>

Site FR9112008

Département : Aude

Surface du site: 25 429 ha

Opérateur/animateur du site : CCRL

Description du site

Ce site correspond à la zone la plus orientale du massif des Corbières soumise à des influences méditerranéennes très marquées.

Même si les zones de garrigues, caractéristiques des Corbières y sont dominantes, on y retrouve une grande diversité de milieux, avec des zones cultivées principalement viticoles dans les vallons mais aussi des barres calcaires qui entaillent ponctuellement le massif. Cette diversité géomorphologique et paysagère est à l'origine de l'importante biodiversité, notamment ornithologique de ce territoire.

Le fort embroussaillage des milieux non cultivés témoigne d'un abandon des parcours anciens que quelques éleveurs tentent aujourd'hui de remettre en état. Le site inclut, dans sa partie la plus orientale, le couloir de migration majeur du littoral languedocien, qui explique la présence régulière d'espèces en étape migratoire.

Les habitats d'intérêt communautaire du site ... Non recensés

Habitats principaux d'IC	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales

Espèces d'intérêt communautaire présentes

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Aigle de Bonelli	A 093	Rare (max 1 couple)	« Inconnu » dernière nidification observée en 2000	Fermeture progressive des milieux avec régression des espèces proies + compétition avec aigle royal
Aigle botté	A 092	1 à 3 couples nicheurs	« Favorable »	Dérangements activités humaines et aménagements lourds + lignes THT
Aigle royal	A 091	2 couples y nichent et 5 y chassent	« Défavorable »	Dérangements + fermeture des milieux et régression des espèces proies
Alouette Lulu	A 246	300 à 540 couples nicheurs	« Favorable »	Arrachage viticole et fermeture des milieux + produits phytosanitaires
Bondrée apivore	A 072	1 à 3 couples nicheurs + flux migratoires importants au printemps et à l'automne	« Favorable »	Gestion sylvicole inadéquate. Dérangements près sites nidification + lignes THT
Bruant Ortolan	A 379	30 à 100 couples nicheurs	« Peu favorable »	Déprise viticole et perte de haies + utilisation de produits phytosanitaires
Busard cendré	A 084	20 à 30 couples nicheurs	« Inconnu » Régression observée vers années 2000 sur le massif de Fontfroide	Régression du pastoralisme. Prédation par sangliers + usage produits phyto
Busard Saint Martin	A 082	5 à 15 individus hivernants	« Favorable »	Fermeture des milieux + lignes électriques MT et THT
Circaète Jean le Blanc	A 080	15 à 25 couples nicheurs	« Favorable »	Dérangements + fermeture des milieux et régression des espèces proies + lignes électriques MT et THT
Cochevis de Thékla	A 245	1 à 2 couples nicheurs	« Défavorable »	Fermeture des milieux et dérangements des nichées
Engoulevent d'Europe	A 224	50 à 190 couples nicheurs	« Favorable »	Régression du pastoralisme + usage produits phyto
Faucon d'Eléonore	A 100	3 à 5 individus chasseurs	« Favorable »	Aménagements lourds. Infrastructures éoliennes
Faucon pèlerin	A 103	2 à 4 couples nicheurs	« Défavorable »	Fermeture milieux + lignes électriques + dérangements

Fauvette pitchou	A 302	350 à 750 couples nicheurs	« Favorable »	Fermeture des milieux et plantation de résineux
Grand Duc d'Europe	A 026	15 à 25 couples nicheurs	« Favorable »	Fermeture des milieux et plantation de résineux+ lignes électriques + dérangements
Milan noir	A 073	1 à 2 couples nicheurs	« Favorable »	Qualité et gestion ripisylves et cours d'eau+ lignes électriques et infra éoliennes + empoisonnement par ordures
Pie-grièche écorcheur	A 338	3 à 5 couples nicheurs	« Défavorable »	Abandon pratiques pastorales/ Disparition des haies et usages de pesticides
Pipit rousseline	A 255	40 à 70 couples nicheurs	« Défavorable »	Fermeture des milieux et plantation de résineux + usage produits phyto et dérangements
Vautour fauve	A 078	10 à 60 individus observés	« Défavorable »	Déprise pastorale + lignes électriques et infrastructures éoliennes

Principaux objectifs et enjeux sur le site

Objectifs principaux	Habitat ou espèce visés	Exemple de mesures de gestion
Maintenir et restaurer des pelouses sèches et des milieux associés (ligneux bas clairs) en tant que zones d'alimentation et/ou de reproduction des espèces d'oiseaux de milieux ouverts	Les 19 espèces	<i>Les pelouses méditerranéennes n'occupent plus que 10% du territoire de la ZPS.</i> Restauration des milieux par brûlage dirigé. Entretien des milieux ouverts par gestion pastorale. Chantiers de girobroyage ou de débroussaillage lourds ou légers.
Améliorer la ressource alimentaire des oiseaux	Les 19 espèces	Création d'aires de nourrissage pour rapaces. Création d'aménagements faunistiques. Limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires.
Maintenir ou améliorer la mosaïque paysagère	Aigle botté, Alouette Lulu, Bondrée apivore, bruant ortolan, busard cendré, busard St Martin, Cicaète Jean-le-Blanc, Cochevis de Thékla, Engoulevent d'Europe, Grand Duc d'Europe, Milan noir, Pie grièche écorcheur, Pipit Rousseline	Restauration et entretien du linéaire de haies, bosquets et arbres isolés.
Préserver l'état et la tranquillité des espèces	Aigle botté, Alouette Lulu, Bondrée apivore, bruant ortolan, busard cendré, busard St Martin, Cicaète Jean-le-Blanc, Cochevis de Thékla, Engoulevent d'Europe, Grand Duc d'Europe, Milan noir, Pie grièche écorcheur, Pipit	Aménager les accès aux espaces naturels. Recenser les lignes électriques problématiques. Réduire l'impact des dessertes existantes. Créer des aménagements visant à sensibiliser le public au respect des oiseaux et de leurs habitats

	Rousseline	
Améliorer et partager les connaissances sur l'avifaune	Les 19 espèces	Prospection et suivi du déroulement de la reproduction des rapaces. Améliorer les connaissances naturalistes. Informer et sensibiliser les acteurs locaux et le public

Pour en savoir plus :

Contact :

Sources d'information :

Site du MEDDTL: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT :

Site de l'opérateur :